

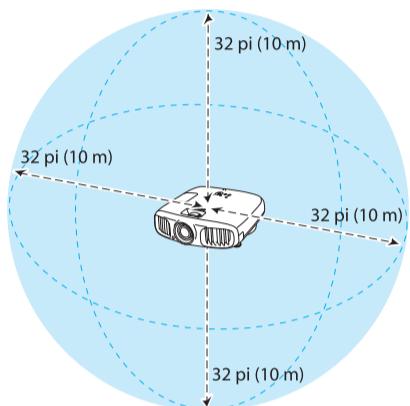
# Installation rapide

Avant d'utiliser le projecteur, assurez-vous de lire les instructions de sécurité dans le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

## Choix d'un emplacement

Placez le projecteur à niveau et installez-le de manière à ce que l'objectif soit centré entre le haut et le bas de l'écran. Si cela n'est pas possible, utilisez la glissière de correction trapézoïdale horizontale et les boutons de correction trapézoïdale afin de repositionner l'image (consultez la section « Réglez l'image »).

Pour voir correctement les images en 3D, vous devez porter des lunettes 3D et être à moins de 32 pi (10 m) du projecteur. Utilisez l'image ci-dessous pour déterminer la distance d'observation pour la projection 3D (l'ombrage représente la zone de projection 3D) :



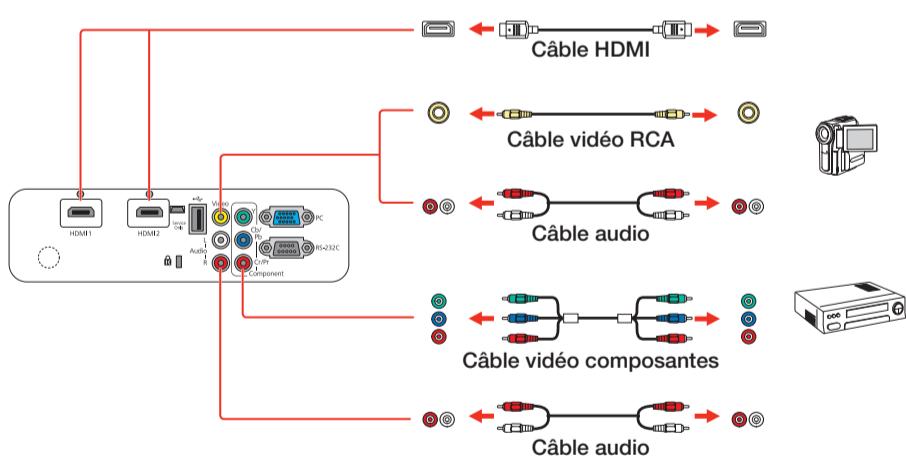
Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour plus d'informations concernant l'emplacement du projecteur.

## Branchez le projecteur

Choisissez parmi les connexions suivantes. Pour des types de connexion additionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

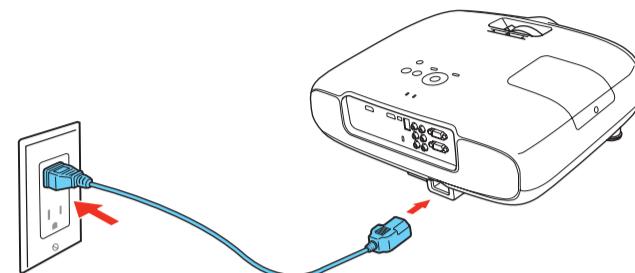
### Dispositif vidéo

Branchez jusqu'à 5 dispositifs vidéo et utilisez les boutons **Source** du projecteur ou de la télécommande pour basculer d'un dispositif à l'autre.

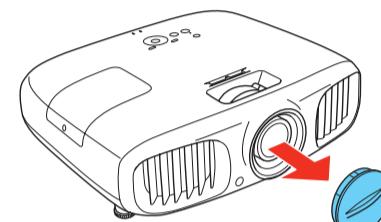


## Mettez le projecteur sous tension

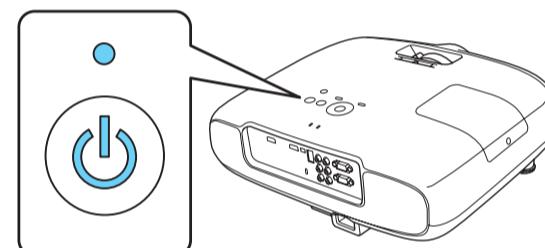
- 1 Mettez la source vidéo ou l'ordinateur sous tension.
- 2 Branchez le projecteur. Le bouton **Power** d'alimentation du projecteur passe au bleu.



- 3 Retirez le couvre-objectif.



- 4 Appuyez sur le bouton **Power** d'alimentation du projecteur ou sur le bouton **On** de la télécommande. Le témoin d'alimentation clignote en bleu, puis, il demeure allumé.



**Remarque :** Pour mettre le projecteur hors tension, appuyez deux fois sur le bouton **Power** d'alimentation du projecteur ou sur le bouton **Standby** de la télécommande et ensuite, débranchez le projecteur. Vous n'avez pas besoin d'attendre le refroidissement du projecteur.

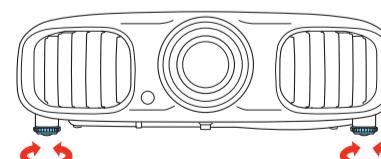
- 5 La langue par défaut du système de menus est l'anglais. Pour sélectionner une autre langue, appuyez sur le bouton **Menu** de la télécommande. Sélectionnez **Extended** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez **Language** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez votre langue et appuyez sur **Enter**. Appuyez sur le bouton **Menu** pour quitter le système de menus.

## Réglez l'image

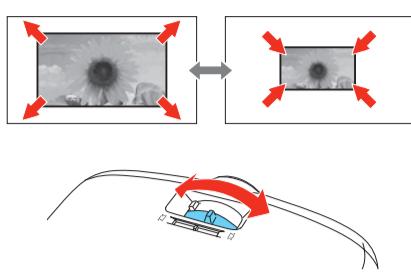
- 1 Si vous ne voyez pas d'image, appuyez sur le bouton **Source** du projecteur ou sélectionnez la source d'images sur la télécommande.

**Remarque :** Si l'écran est toujours vide ou si vous éprouvez des problèmes d'affichage, consultez les conseils de dépannage sur la présente affiche.

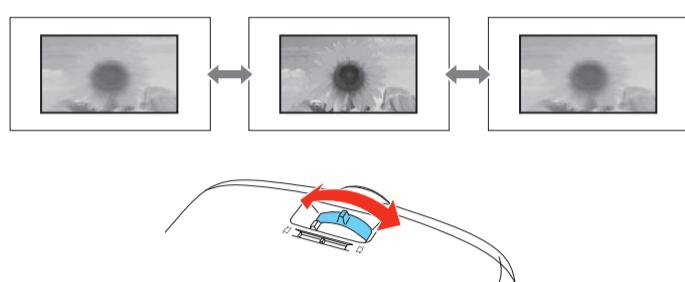
- 2 Pour hausser l'image, réglez les pattes avant tel qu'ilustré.



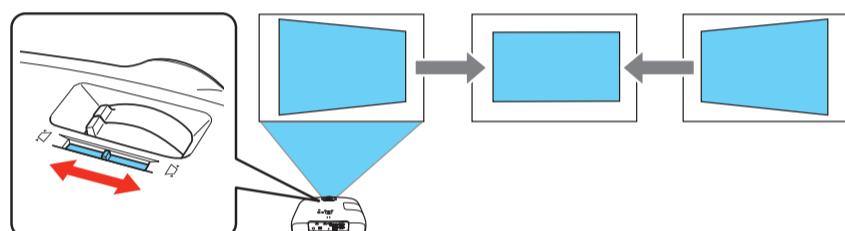
**3** Faites tourner la bague de zoom pour réduire ou agrandir l'image.



**4** Faites tourner la bague de mise au point jusqu'à ce que l'image soit nette.



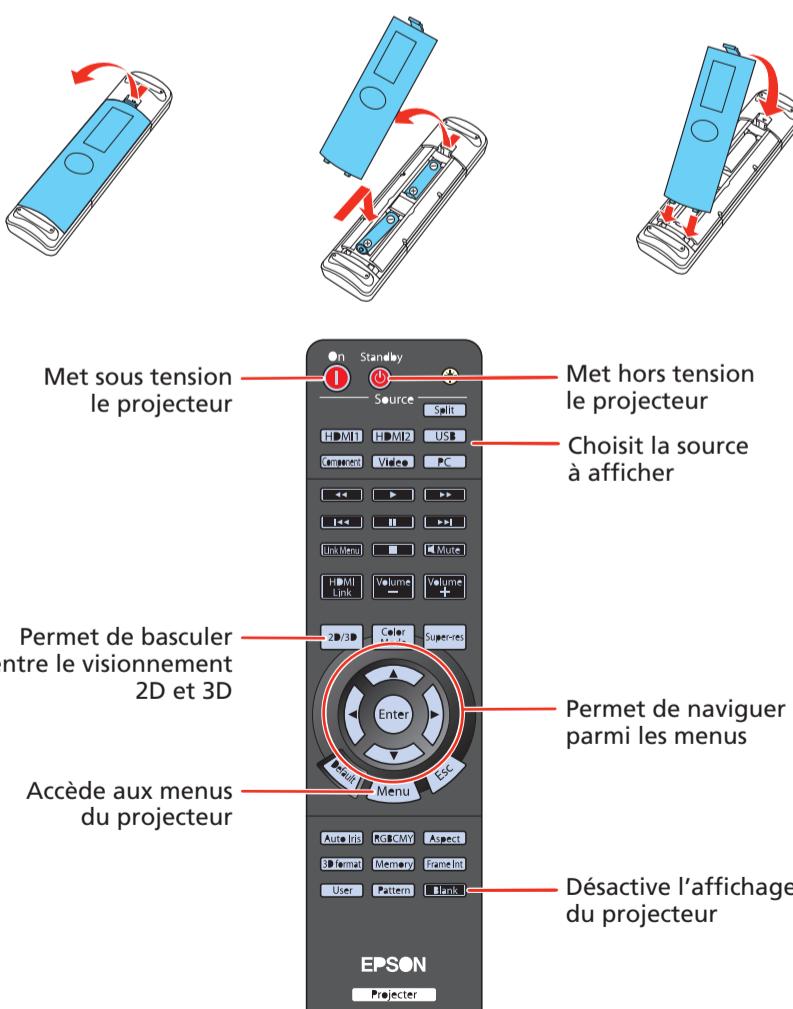
**5** Si votre image ressemble à □ ou à □, le projecteur est décalé vers un côté ou l'autre par rapport au centre de l'écran. Placez le projecteur tout à fait droit devant le centre de l'écran; le projecteur doit être placé perpendiculairement par rapport à l'écran. Ou utilisez la glissière de correction trapézoïdale horizontale sur le projecteur pour corriger le décalage.



**6** Le projecteur règle automatiquement les images qui ressemblent à □ ou à □, mais, au besoin, vous pouvez appuyer sur les boutons ▲ ou ▼ du projecteur pour les corriger.

## Utilisation de la télécommande

Assurez-vous que les piles sont installées tel qu'illustré (deux piles AA).



Pour plus d'informations sur l'utilisation de la télécommande, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

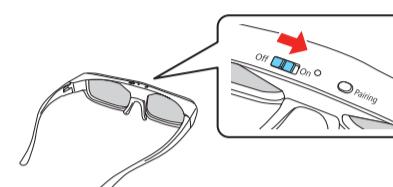
## Visionnez des images en 3D

Pour voir du contenu en 3D, vous devez d'abord brancher un dispositif vidéo compatible 3D à l'un des ports HDMI de votre projecteur. Vous devez aussi porter une paire de lunettes à obturateur actif RF 3D d'EPSON ou compatible avec les produits EPSON.

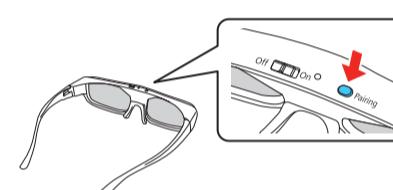
**1** Allumez le dispositif vidéo compatible 3D et lancez la lecture.

**2** Appuyez sur le bouton **2D/3D** de la télécommande du projecteur, au besoin.

**3** Faites glisser l'interrupteur d'alimentation sur vos lunettes 3D à la position **On**.



**Remarque :** Si vos lunettes n'affichent pas automatiquement du contenu 3D, il est possible que vous deviez effectuer le pairing avec le projecteur. Placez les lunettes à moins de 10 pi (3 m) du projecteur et ensuite, appuyez et maintenez enfoncé le bouton **Pairing** sur les lunettes 3D pendant au moins 3 secondes. Le témoin d'état des lunettes clignotera en alternance en vert et rouge et ensuite, il demeurera vert pendant 10 secondes si le pairing a été réussi.



Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir de l'information sur le réglage des images en 3D.

## Dépannage

Si vous voyez un écran vide ou si le message **Pas de signal** s'affiche après avoir mis sous tension votre dispositif vidéo ou ordinateur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que le témoin d'alimentation du projecteur est bleu et qu'il ne clignote pas.
- Appuyez sur les boutons **Source** du projecteur ou de la télécommande pour passer à la source d'images correcte, au besoin.
- Si vous utilisez un ordinateur portatif Windows®, enfoncez la touche de fonction de votre clavier qui vous permet d'afficher sur un moniteur externe. Cette touche peut également être étiquetée **CRT/LCD** ou peut être identifiée par une icône comme **□/□**. Il est possible que vous deviez maintenir la touche **Fn** du clavier de votre ordinateur portable enfouie au même moment (comme **Fn + F7**). Vous devez attendre quelques instants pour que l'image s'affiche.
- Si vous utilisez un ordinateur portatif Mac, ouvrez **Préférences Système** et sélectionnez **Affichage**. Sélectionnez l'option **Moniteur VGA** ou **Écran à cristaux liquides** au besoin, et cliquez ensuite sur l'onglet **Disposition** ou **Ranger** et sélectionnez la case à cocher **Recopier les écrans**.

Si les images en 3D ne s'affichent pas correctement, vérifiez ce qui suit :

- Appuyez sur le bouton  pour passer au mode de visionnement 3D, au besoin.
- Assurez-vous d'être dans la portée du visionnement en 3D. Consultez la section « Choix d'un emplacement » sur cette affiche ou le *Guide de l'utilisateur* pour plus d'informations.
- Appuyez sur le bouton **Menu** de la télécommande, sélectionnez le menu **Signal**, sélectionnez **Configuration 3D**, et ensuite, sélectionnez **Format 3D**. Assurez-vous que l'option **Auto** est sélectionnée.
- Vérifiez que le dispositif vidéo et le contenu multimédia sont tous les deux compatibles 3D. Veuillez vous référer à la documentation fournie avec votre dispositif vidéo pour plus d'informations.

## Comment obtenir de l'aide

### Manuel

Pour obtenir plus d'informations concernant l'utilisation du projecteur, cliquez sur l'icône sur le bureau pour accéder au manuel en ligne (requiert une connexion Internet). Si vous n'avez pas d'icône pour le *Guide de l'utilisateur*, vous pouvez l'installer à partir du CD ou aller sur le site Web d'Epson, tel que décrit dans la section ci-dessous.

### Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique EPSON® PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est offert gratuitement de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, pendant toute la durée de votre garantie.

Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien pour projecteurs en composant le (905) 709-3839, de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, et de 7 h à 16 h, le samedi.

Les heures et les jours de soutien peuvent être sujets à changement sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

### Soutien Internet

Visitez le site Web [www.epson.ca/support](http://www.epson.ca/support) pour obtenir des solutions à des problèmes courants. Vous pouvez y télécharger des utilitaires et de la documentation en français, consulter une foire aux questions et des conseils de dépannage ou envoyer un courriel à Epson (site Web présenté en anglais seulement).

### Enregistrement

Enregistrez votre produit dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements sur les mises à jour de produits, les promotions spéciales et les offres s'adressant spécialement à nos clients. Vous pouvez enregistrer le projecteur en utilisant le CD inclus avec votre projecteur ou en ligne à [www.epson.com/webreg](http://www.epson.com/webreg).

## Accessoires optionnels

Pour obtenir la liste des accessoires optionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Vous pouvez vous procurer des lunettes RF 3D de projection ou d'autres accessoires auprès d'un revendeur agréé EPSON. Composez le 1 800 463-7766 pour obtenir les coordonnées du revendeur le plus près de chez vous. Ou vous pouvez effectuer vos achats en ligne à [www.epson.ca](http://www.epson.ca) (site Web présenté en anglais seulement).

## Avis

### Consignes de sécurité et caractéristiques du module Bluetooth

Contient un module Bluetooth de modèle : DBUB-E207

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

#### É.U.

Contient FCC ID : BKMAE-E207

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation de l'appareil doit s'effectuer selon deux conditions : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection adéquat contre les interférences dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne.
- Eloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par le fabricant peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Cet émetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

#### Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

#### Canada

Contient IC : 1052D-E207

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Ce dispositif est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas produire de brouillage préjudiciable, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

#### Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

## Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15 régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.  
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way  
MS : 3-13  
Long Beach, CA 90806  
Téléphone : (562) 290-5254

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : EPSON  
Type de produit : Projecteur ACL  
Modèle : H501A  
Nom de marketing : PowerLite Home Cinema 3020

## Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur, garantie limitée de 90 jours sur la lampe et garantie limitée d'un an sur les lunettes 3D.

*Ce que couvre la garantie* : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au premier acheteur au détail que le produit EPSON couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur ou aux lunettes 3D. La lampe du projecteur a une garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Les lunettes 3D ont une garantie limitée de un (1) an à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

*Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes* : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du projecteur défectueux, Epson vous enverra un projecteur de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'unité défectueuse et de la retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du projecteur de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Lorsqu'Epson autorise le remplacement de lunettes 3D défectueuses, vous devez d'abord retourner les lunettes défectueuses à Epson. Une fois que nous aurons reçu vos lunettes défectueuses, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé EPSON. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

*Ce que la garantie ne couvre pas* : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Une utilisation vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou toute autre utilisation continue ou excessive n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo EPSON, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service EPSON agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit EPSON au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Epson défraiera tous les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre unité à Epson pour effectuer les réparations. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES SE LIMITENT À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉFINIE CI-DESSUS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. EN CAS D'ÉCHEC DU RECOURS CI-DESSUS, LA SEULE RESPONSABILITÉ D'EPSON SERA LIMITÉE À UN REMBOURSEMENT DU PRIX PAYÉ POUR LE PRODUIT EPSON COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DANS CETTE GARANTIE ÉCRITE, NI EPSON AMERICA, INC. NI SES FILIALES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS DE PERTE, INCONVÉNIENTS OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Certains territoires n'autorisant pas les limitations qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite et d'autres n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. La présente garantie vous donne des droits juridiques spéciaux auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'un territoire à l'autre.

Pour obtenir les coordonnées d'un revendeur autorisé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web à l'adresse : [www.epson.ca](http://www.epson.ca).

Pour obtenir les coordonnées du centre de service agréé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web [www.epson.ca/support](http://www.epson.ca/support).

Pour communiquer avec EPSON Connection<sup>MS</sup>, veuillez composer le 1 800 637-7661 ou le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.

**EPSON**  
EXCEED YOUR VISION



EPSON et PowerLite sont des marques déposées et EPSON Exceed Your Vision est un logotype déposé de Seiko Epson Corporation. PrivateLine est une marque déposée et EPSON Connection est une marque de service d'Epson America, Inc.

Avis général : Les autres noms de produit figurant dans le présent document ne sont cités qu'à titre d'identification et peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques.

L'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis.